



Caroline Ferguson
Déléguée nationale de l'Esper

L'Esper, vers un nouveau projet associatif

Responsable du dispositif « Mon ESS à l'école » au sein de l'Esper (l'Économie sociale partenaire de l'école de la République), Caroline Ferguson en a été nommée déléguée nationale, en juin 2021. Ce changement impacte-t-il la structure ? Quelles grandes orientations à court, moyen et long termes se fixe cette association réunissant pas moins de 43 organisations de l'économie sociale et solidaire ?

Animation & Éducation : Votre avez récemment pris la fonction de déléguée nationale de l'Esper, succédant ainsi à Thibault Sauvageon. Ce changement de personne préfigure-t-il des changements au sein de la structure ?

Caroline Ferguson : Au sein de l'Esper, nous connaissons effectivement des modifications qui sont surtout concomitantes à une réorganisation que nous avons mise en place avec Thibault Sauvageon et les trois chargés de mission en poste – dont deux étaient en partance. Nous avons profité de ces départs et de deux nouvelles arrivées pour réfléchir à un changement des missions de chacun. Précédemment, chaque chargé de mission portait la responsabilité d'un des trois programmes ou dispositifs développés par l'Esper (voir encadré) et l'accompagnement d'un tiers des correspondants des régions de France. Nous avons décidé d'attribuer la responsabilité des programmes et dispositifs à une seule chargée de mission, Agathe Ribaset, et de confier aux deux nouvelles personnes recrutées, Sophie Caldagues et Lucile Marsault, le suivi des régions et l'accompagnement de nos correspondants. Cette réorganisation offre une plus grande cohérence et une meilleure articulation entre les dispositifs et les programmes et accroît ainsi la lisibilité et la visibilité des actions de l'Esper sur le terrain. Elle permet également de disposer de forces humaines plus importantes centrées sur les régions.

A&É : Cette réorganisation est, je suppose, inhérente aux objectifs que l'Esper se fixe à plus ou moins long terme. Quelles sont ces grandes orientations ?

C. F. : À court terme, nous avons plusieurs priorités : former, outiller et renforcer le réseau éducatif engagé auprès de l'Esper. Un de nos objectifs majeurs est de permettre à toutes les équipes éducatives qui le souhaitent de pouvoir transmettre l'ESS à leurs élèves. Pour cela, nous renforçons l'outillage et la formation en direction des enseignants mais également des actrices et acteurs de l'ESS (membres ou partenaires de l'Esper) afin de multiplier les forces vives sur le terrain et de répondre ainsi à toutes les demandes des équipes éducatives qui nous sollicitent pour mettre en place leurs projets et leurs événements. Nous sommes en train de développer, perfectionner et finaliser de nouveaux outils qui sont en libre accès sur le site internet⁽¹⁾. En plus des webinaires d'information expérimentés avec succès l'année dernière, nous développons cette année tout un parcours de formation en distanciel à destination des équipes éducatives engagées avec nous, afin de créer une véritable communauté au sein de l'Esper.

A&É : Et quels sont vos axes de travail à moyen et long termes ?

C. F. : L'Esper a fêté ses dix ans au mois de janvier 2021. Cet anniversaire lui donne l'occasion de réfléchir à son projet associatif, de le redéfinir et le réaffirmer. Nos 43 associations membres, nos 35 correspondants régionaux et quelques représentants des militants locaux des organisations membres ont été invités à participer à cette réflexion menée par un comité de pilotage⁽²⁾. Ce travail est actuellement en cours. Il a commencé par une enquête en ligne très détaillée sur la vision que les membres de l'Esper avaient de cette association aujourd'hui et sur celle qu'ils souhaitaient pour demain : quels sujets ? Quelles cibles, stratégies, valeurs... ? Il s'achèvera avant l'assemblée générale d'avril 2022, lors de laquelle sera voté le nouveau projet associatif de l'Esper qui décidera des grandes orientations pour les années à venir.

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité

L'Esper est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'économie sociale et solidaire. Elle réunit 43 organisations de l'ESS (mutuelles, associations, coopératives et syndicats) engagées dans le champ éducatif pour la promotion des valeurs de la République à l'école : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

L'Esper agit pour l'éducation à et par l'économie sociale et solidaire en milieu scolaire avec ses membres et ses partenaires. Elle déploie de multiples propositions pédagogiques : le portail de l'économie sociale et solidaire à l'école « Ressourc'ESS », le dispositif « Mon entreprise sociale et solidaire à l'école », l'opération de la « Semaine de l'ESS à l'école » et la

formation des enseignants et des acteurs de l'ESS pour accompagner des projets d'ESS à l'école. Pour en savoir plus : <https://lesper.fr/>



A&É : Que reprochiez-vous au projet associatif existant ?

C. F. : Nous avons deux raisons de le retravailler. La première était la temporalité. Au bout de dix ans d'existence d'une telle structure, il nous semble pertinent de réunir tous ses membres autour d'une table et de s'assurer que nous sommes tous là pour les mêmes raisons. Il nous paraissait donc important de questionner le « *qui sommes-nous ?* », le « *pourquoi sommes-nous ensemble ?* », le « *que voulons-nous faire et comment ?* »... La seconde raison est que, lors de sa création⁽³⁾, l'Esper affichait des ambitions et des volontés fortes et a mis en place des dispositifs opérationnels. Extrêmement adaptés à la demande, ces derniers ont connu un développement rapide et important. Il est donc essentiel aujourd'hui de réactualiser le projet associatif pour prendre en compte ce développement opérationnel rapide et efficient.

A&É : Cette réactualisation du projet associatif n'a-t-elle pas aussi pour cause l'atteinte de certains objectifs initiaux comme celui de faire connaître l'ESS en pénétrant davantage le tissu éducatif ?

C. F. : En effet, l'ESS est aujourd'hui plus connue du grand public, a commencé à intégrer les programmes scolaires et les écoles. Aujourd'hui, nous accompagnons plusieurs centaines d'enseignants et d'élèves engagés dans des dynamiques comme la « Semaine de l'ESS à l'école » ou « Mon ESS à l'école ». Ces cinq dernières années, nous avons accompagné 10 000 élèves et plus de 500 enseignants dans des projets de création d'entreprise de l'ESS en classe. C'est une réussite mais d'autres enjeux s'imposent. Lors de l'assemblée générale de 2020, Bertrand Souquet, président de l'Esper, nous invitait à penser l'évolution de notre projet pour embrasser plus largement les questions qui traversent la société : transition écologique, emploi, orientation, solidarité... Il énonçait trois grands enjeux dont l'ouverture de l'Esper à d'autres actrices et acteurs moins historiques mais désireux de transmettre les principes et valeurs de l'ESS aux jeunes et leur montrer les possibilités que cette économie offre. Cet axe fait l'objet d'un travail de réflexion dans le

cadre de l'actualisation du projet associatif et d'une étude minutieuse pour déterminer notamment les périmètres d'ouverture géographique, structurel et thématique.

A&É : En novembre a lieu, comme chaque année, le mois de l'ESS. Quels grands événements préparez-vous ?

C. F. : Nous organisons deux événements importants pour l'Esper : les signatures d'accords-cadres locaux avec les rectorats, les CRESS et les conseils régionaux, l'une en Auvergne-Rhône-Alpes et l'autre en Bretagne. Nous allons aussi organiser une myriade d'événements locaux dans les établissements scolaires : des démarrages de « Mon ESS à l'école », des expositions, des cinés-débats, des interventions d'acteurs de l'ESS en classe... En attendant, nous restons concentrés sur la préparation de deux événements majeurs aussi pour nous : l'université école-entreprise⁽⁴⁾ et le forum national de l'ESS⁽⁵⁾.

*Propos recueillis par
Marie-France Rachédi*

1. <https://lesper.fr/ressourcess/>
2. Composé de quelques représentants des organisations membres, des correspondants régionaux et militants locaux intéressés par ce travail.
3. Le 8 décembre 2010, les organisations membres du CCOMCEN (Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Éducation nationale, créé en 1972) ont décidé de dissoudre cette structure et de créer, en remplacement, une nouvelle coordination redynamisée, élargie, porteuse d'ambitions renouvelées : l'association l'Esper (l'Économie sociale partenaire de l'école de la République).
4. Cette première université école-entreprise organisée par le ministère de l'Éducation nationale a eu lieu à Poitiers les 7 et 8 octobre 2021 : <https://lesper.fr/evenement/1ere-universite-ecole-entreprise-a-poitiers/>
5. Ce forum s'est déroulé les 19, 20 et 21 octobre 2021 : <https://www.forum-ess.fr/?PagePrincipale>